

Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul-France

Paris, le 19 juillet 2023,

Juillet Noir 1983 ! Pogroms anti-tamouls - Un acte de génocide contre le peuple tamoul sur l'île de Sri Lanka.

40 ans - toujours en attente de justice

Le juillet noir, les pogroms anti-tamouls de juillet 1983 sur l'île de Sri Lanka n'étaient pas une réponse spontanée de foules cinghalaises indisciplinées attaquant les Tamouls, leurs maisons et leurs entreprises. Des violences sporadiques contre les Tamouls se produisaient déjà dans de nombreuses régions de l'île jusqu'en juillet 1983. Il y a eu des pogroms majeurs contre les Tamouls sur l'île en 1956, 1958, 1962, 1974 et 1977. Les pogroms anti-tamouls de 1977 ont été menés pour répandre la peur parmi les Tamouls qui avaient massivement voté en faveur de la sécession du Sri Lanka lors des élections générales de 1977. Les politiciens cinghalais prévoyaient de soumettre le peuple tamoul en augmentant la violence de l'armée et de la police.

Personne n'a jamais été arrêté ou inculpé pour incitation à la violence ou attaque et meurtre de Tamouls. Le simple manque de responsabilité pour les atrocités de masse a encouragé les politiciens cinghalais et leurs escouades de crétins à commettre davantage de violence contre le peuple tamoul.

Peu de temps après les élections du Conseil de développement du district en mai 1981, des personnes cinghalaises a menés à Jaffna, se faisant passer pour du personnel électoral, ont mis le feu à la bibliothèque publique de Jaffna, la plus grande d'Asie du Sud avec plus de 97 000 livres.

Deux ministres du gouvernement cinghalais, Gamini Dissanayake et Cyril Mathew étaient présents lors de l'incendie de la bibliothèque. L'actuel président du Sri Lanka, Ranil Wickremesinghe, neveu de JR Jayawardena, alors président du Sri Lanka, était également présent à Jaffna avec les deux ministres. L'incendie de la bibliothèque devait détruire la base éducative du peuple tamoul et est un acte de génocide car il a détruit de précieux manuscrits et documents historiques sur le patrimoine et l'histoire tamouls.

En 1983, le gouvernement avait déjà interdit aux médias internationaux de faire des reportages depuis l'île. Cela a ouvert la voie à une orgie de violence par des foules cinghalaises contre les Tamouls dans le sud. Cela a été clairement énoncé par Paul

Seigart du rapport de la Commission internationale de juristes intitulé « Sri Lanka : une tragédie croissante d'erreurs » en déclarant :

"Il est clair que cette (attaque en juillet 1983) n'était pas une montée spontanée de la haine communautaire parmi le peuple cinghalais - ni, comme cela a été suggéré dans certains milieux, une réponse populaire au meurtre de 13 soldats dans une embuscade par les Tigres tamouls sur la veille, ce qui n'a même été rapporté dans les journaux qu'après le début des émeutes. Il s'agissait d'une série d'actes délibérés, exécutés selon un plan concerté, conçu et organisé longtemps à l'avance

L'armée, la police et la marine ont apporté leur soutien aux foules cinghalaises engagées dans l'attaque. Bien qu'il y ait eu peu de couverture de ces événements dans les médias locaux appartenant à des Cinghalais, les médias étrangers ont publié plusieurs reportages soulignant le rôle joué par les forces armées et la police de l'île dans les attaques. Les foules portaient des listes électorales qui identifiaient clairement les noms et adresses tamouls pour cibler les attaques. Les foules bien organisées attendaient le moment opportun pour lancer leur attaque. Des plans avaient déjà été élaborés pour des pogroms massifs contre les Tamouls dans le sud.

Deux semaines seulement avant les attaques contre le peuple et les biens tamouls, le président JR Jayawardene a été cité par le Daily Telegraph (de Londres) du 11 juillet 1983 comme ayant déclaré

« Je ne suis pas inquiet de l'opinion du peuple tamoul. Maintenant, nous ne pouvons pas penser à eux, ni à leur vie ni à leur opinion... Vraiment, si j'affame les Tamouls, le peuple cinghalais sera heureux ».

Rien n'a été entendu du président pendant cinq jours dans le pogrom. Lorsqu'il est finalement apparu à la télévision, il a déclaré que les attaques n'étaient "pas le produit de foules urbaines mais un mouvement de masse de la généralité du peuple cinghalais, et que" le moment était venu d'accéder à la clameur et au respect national des Cinghalais."

On estime que plus de trois mille Tamouls ont été massacrés et plus de 150 000 Tamouls ont dû fuir vers des camps de réfugiés dans le sud pour échapper aux foules cinghalaises, certaines dirigées par des politiciens cinghalais et des moines bouddhistes. Le Centre tamoul pour les droits de l'homme (TCHR) estime à 5 638 le nombre total de Tamouls tués lors des pogroms anti-tamouls noirs de juillet 1983. De nombreux hauts ministres du gouvernement ont ordonné à leurs voyous d'attaquer des maisons et des entreprises tamoules dans la capitale, Colombo.

53 prisonniers politiques tamouls détenus en vertu de la loi sur la prévention du terrorisme ont été attaqués et tués par des prisonniers cinghalais tandis que les gardes fermaient les yeux. Certains gardes ont donné leurs clés aux foules cinghalaises pour accéder à la section où étaient détenus les prisonniers politiques tamouls ». Dans les jours qui ont suivi, le pogrom contre les Tamouls s'est propagé au reste de l'île, obligeant des centaines de milliers de Tamouls à fuir leurs maisons pour trouver refuge dans des camps de réfugiés.

Personne n'a été inculpé pour les meurtres ou les atrocités commises contre le peuple tamoul jusqu'à présent. L'impunité dont jouissaient les assaillants était manifeste sur la base des discours prononcés par le président JR Jayawardena, dont les discours visaient à apaiser le peuple cinghalais. Le premier ministre indien de l'époque, feu Indira Gandhi, a reconnu les pogroms anti-tamouls de juillet 1983 comme un génocide contre le peuple tamoul. Le rapport de décembre 1983 de la Commission internationale de juristes a également conclu que le pogrom contre le peuple tamoul constituait des actes de génocide.

Les pogroms anti-tamouls de juillet 1983 noirs étaient un signe avant-coureur de futurs pogroms contre les Tamouls. En l'absence de toute justice pour les pogroms, le peuple tamoul a été contraint de se défendre. Au cours des 40 années qui ont suivi, plus de 1,5 million de Tamouls ont fui l'île en tant que réfugiés, ce qui indique qu'un Tamoul sur trois a quitté l'île.

Les responsables des pogroms anti-tamouls de juillet noir 1983 errent librement sur l'île. Les politiciens qui ont orchestré la violence continuent d'être élus par la majorité cinghalaise. Malgré la disponibilité de témoins oculaires et de preuves de première main, personne n'a été inculpé à ce jour, ce qui montre clairement un système judiciaire à deux niveaux qui incarcère des Tamouls innocents en utilisant la loi sur la prévention du terrorisme tout en permettant aux meurtriers de masse et aux pillards de se déplacer librement parce qu'ils sont Cinghalais.

En l'absence de responsabilité et de justice, le Sri Lanka est devenu un État défaillant qui refuse de protéger tous ses citoyens de la même manière. L'impunité se poursuit, de hauts responsables militaires et des politiciens étant promus malgré leur rôle dans les crimes commis contre le peuple tamoul.

En parcourant l'histoire du Sri Lanka, les Tamouls ont été les cibles depuis l'indépendance du Sri Lanka, sans oublier que la majorité tuée lors de l'"attentat de Pâques" du 21 avril 2019, la cible étaient des églises dans lesquelles la majorité des fidèles étaient des Tamouls.

La politique de l'État du Sri Lanka, même sous la crise économique actuelle, continue et détruit l'identité des Tamouls et colonise les lieux de culte et dépasse les ordonnances des tribunaux pour construire des temples bouddhistes dans des endroits où personne ne suit le bouddhisme.

Le Sri Lanka est un pays où il y a des charniers dans des endroits contrôlés par l'armée et même récemment, plusieurs charniers ont été découverts et aucune véritable enquête médico-légale n'est en cours.

Le gouvernement poursuit sa politique contre les Tamouls, inchangée depuis son indépendance, et propose d'autre part une commission "Vérité et Réconciliation" sur le modèle sud-africain, inapplicable au Sri Lanka.

Il n'y a aucun espoir de réconciliation au Sri Lanka en raison du pur manque de responsabilité et de justice pour les sept décennies de crimes commis et qui se poursuivent encore à ce jour.

Aucun des auteurs des crimes commis contre le peuple tamoul depuis 1948 sur l'île de Sri Lanka n'a été tenu pour responsable.

Le peuple tamoul continue de lutter pour la reconnaissance internationale, la responsabilité internationale et la justice réparatrice pour les Tamouls, tout ce que les Tamouls ont vécu et traversé peut être considéré comme un génocide.

En outre, le peuple tamoul continue de plaider en faveur d'une solution politique permanente fondée sur son droit à l'autodétermination pour répondre aux aspirations politiques légitimes du peuple tamoul sur l'île de Sri Lanka.

*****#*****#*****

Contact : Centre de Protection des Droits du Peuple Tamoul

Tel : 06 52 72 58 67

Email : mte.France@gmail.com